COMBAT OUVRIER

ORGANE OFFICIEL DE L'USTKE

MENSUEL N°19
JUILLET 2009
100 Frs

Manifestation pour libérer nos camarades

Actualité Syndicale

Page 7

Santé
Débrayage au CHT

Page 13

Transport Maritime
Le ras-le-bol du personnel du Bético 2

Espace Militant

Page 10

Portrait
Marcel Haiu a apporté sa pierre à l'édifice

Actualité Internationale

Pages 14-15

Pérou
Révolte populaire

SOMMAIRE...

Mobilisation en images

Retour en images sur la mobilisation du Samedi 4 Juillet

Pages 8 et 9

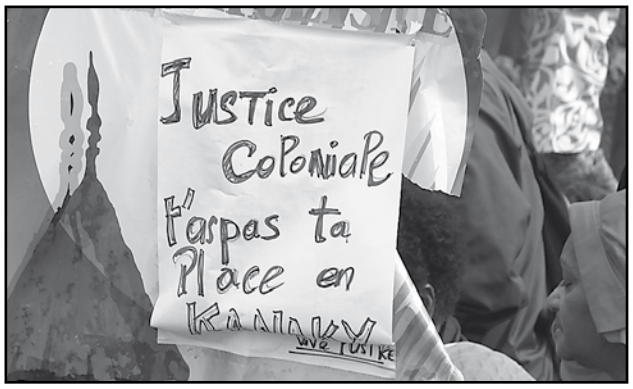

Actualité syndicale

- Que les choses reviennent à leur place ! — **Page 4**
- Mobilisation de masse pour nos syndicalistes emprisonnés — **Page 5**
- Eclairage sur le Jeudi 28 Mai — **Pages 6-7**
- Santé : Débrayage au Centre Hospitalier Territorial — **Page 7**

Espace militant

- Portrait : Marcel Haiu a apporté sa pierre à l'édifice — **Page 10**
- Point de vue : Entre pitié et haine de Jean-Claude Tutugoro — **Page 11**

Echos des fédés

- Comité directeur extraordinaire : Le conflit aircal débattu — **Page 12**
- Transport maritime : Le ras-le-bol du personnel du Bético 2 — **Page 13**
- Arrivée du Laura III — **Page 13**

Actualité internationale

- Pérou : Révolte populaire contre le pillage des ressources naturelles — **Pages 14-15**

Actualité régionale

- Papouasie Nouvelle-Guinée : Les attaques continuent non loin de la mine d'or américaine de Freeport — **Page 15**

Directeur de publication : Gérard Jodar
Responsable de la rédaction : Alain Trupit
Rédaction : Ingrid Chanene
Conception et réalisation : SCOV
Photos : Ingrid Chanene
Impression : E.I.P.
Tirage : 2000 exemplaires
Journal en vente au siège de l'USTKE au prix de 100 Frs.
✆ 27.91.46 / E-mail : comustke@hotmail.com

Liberté, Égalité... Iniquité

ÉDITO...

On a pu entendre ces dernières semaines le gouvernement local et l'Etat affirmer dans les médias que la justice était indépendante et que les décisions prises ne devaient être commentées.
Surprenant, lorsque l'on entend la Ministre de la Justice en France demander au parquet de faire appel dans l'affaire Fofana parce qu'elle estime que la décision de justice rendue était inéquitable.
Pour Aircal par contre, elle ne trouve rien à redire. Pour des faits identiques, le même jour, à la même heure, pour 28 militants de l'USTKE on va de peines d'amende, prison avec sursis jusqu'à 12 mois de prison ferme pour deux responsables.
Pourquoi ???
La réponse a été donnée par la nouvelle et novice Secrétaire d'Etat à l'Outre-Mer lors d'une intervention à l'Assemblée Nationale.
En effet, cette dernière a déclaré que les actions de l'USTKE n'étaient pas syndicales mais politiques.
Les prisonniers USTKE sont donc des prisonniers politiques. les prisonniers politiques n'existent plus en France, comme quoi nous sommes bien toujours une colonie et la justice est donc bien coloniale.
Vivement 2014 !

Le Bureau Confédéral

Transport Aérien

Que les choses reviennent à leur place !

Comment ne peut-on pas rester indifférent à ce qui s'est passé récemment au sein de notre organisation syndicale. Une première dans notre pays : l'emprisonnement de sept de nos militants, de sept de nos responsables syndicaux, de sept pères de famille.

Faut-il voir un acharnement de l'Etat dans ses prises de décisions. Jusqu'au 28 Mai, la direction de la compagnie domestique avait la possibilité de contacter nos représentants syndicaux. Et même jusqu'au matin du 28 Mai aux alentours de 6 heures, les responsables de la compagnie ont été contactés afin qu'ils nous rejoignent à la table des négociations avec la médiation du représentant de la Direction du Travail. Encore une fois, il n'y avait personne en face, à part nos responsables et Mr. Gardiez de la Direction du Travail.

Que doit-on attendre de l'Etat et du gouvernement ? Une médiation pour que la direction signe le protocole d'accord ! La médiation, ils l'ont fait durant les trois jours de grève lancée par la Centrale syndicale et même les jours suivants. Une fois de plus, la médiation n'a pas eu l'effet escompté : Nidoïsh Naisseline, le président de la compagnie d'Air Calédonie ne veut en aucun cas signer le protocole d'accord qui pourtant a été préparé par ses chefs de services et leur avocat en relation avec la Direction du Travail.

Depuis quelques semaines, les membres du Bureau Confédéral tiennent une assemblée générale pratiquement chaque soir au siège de la Centrale syndicale. Une a particulièrement retenue l'attention des militants est celle faite à l'Ile de l'Oubli. Une manière d'affirmer la position des militants face à l'emprisonnement injuste des représentants syndicaux. Face au Camp Est, quelques responsables ont pris la parole face à un parterre de militants réclamant la libération immédiate des syndicalistes. Ce que l'on retiendra, c'est la volonté de les sortir de prison. La libération du peuple kanak face à la colonisation de l'esprit ou de plusieurs formes de néo-colonialisme, ou même le combat au quotidien pour tous les travailleurs de ce pays montre à quel point qu'au départ l'USTKE était la seule mouvance indépendantiste à affirmer l'indépendance de ses idées (en tous les cas durant le traitement judiciaire de l'après 28 Mai).

Une cause juste et noble pour laquelle les non-kanak ont adhéré depuis bien longtemps au niveau de l'organisation syndicale. C'est le cas de la plupart des militants incarcérés. Une vision politique sur laquelle le SLUA, le comité Rhébùù Nùù, les membres du CNDPA, les coutumiers du Sud, deux partis politiques (UC, UCR), des représentants des secteurs apolitiques ont rejoint le mouvement le samedi 4 Juillet. Une marche symbolique dans les rues de Nouméa afin de dénoncer toute cette " mascarade judiciaire " autour de laquelle l'organisation syndicale est la proie d'attaque de toute part !

A l'heure actuelle, le gouvernement pourrait faire pression sur la tête pensante d'Aircal pour qu'elle signe enfin ce protocole d'accord. L'Etat campe sur ces positons quant à la l'indépendance de la justice mais il pourrait obtenir des garanties sur une éventuelle signature ! ■

Mobilisation de masse pour nos syndicalistes emprisonnés

Aux côtés des cinq mille manifestants, l'USTKE n'a pas failli à son devoir de crier sa désapprobation face une « Justice » qui a mis sept de ses représentants syndicaux derrière les barreaux. Pour la plupart, ils sont à l'île de l'Oubli depuis le 28 juin. Les rues de Nouméa étaient ce samedi 4 juillet gorgées de monde. On n'avait pas revu cela depuis la manif de 1995 concernant les essais nucléaires à Mururua (Tahiti).

Cette fois-ci, la manif se voulait pacifique et populaire. Elle l'a été tout le long de la route, à part un petit incident à l'angle de la place du Mwâ Kââ menant au musée de la Nouvelle-Calédonie. Un collectif s'est même prononcé pour la libération immédiate de nos syndicalistes, celui-ci a été reçu au gouvernement et dans les locaux du Haut-Commissariat. Les représentants du gouvernement ont bien entendu les doléances du collectif, mais ceux-ci s'attacheront plus à dénouer le conflit d'Aircal. Même son de cloche venant du chef de Cabinet du Haussaire qui a suggéré à nos représentants de changer leurs méthodes de manifestation, et par ailleurs a souligné l'indépendance de la justice dans ses décisions.

Une manifestation, qui en somme, a peut-être dérangé aux premiers abords mais qui trouvera un écho dans les prochains jours. A signaler la présence aux côtés des militants de l'USTKE, les membres du Directoire Politique du Parti Travailliste et de nombreux militants des Iles et du Nord. Au cours de la semaine précédente, un appel à la marche avait été lancé par le Bureau Confédéral. Appel entendu puisque le président de l'U.C., le président de l'U.C.R., la secrétaire générale du SLUA, les membres du Comité Rhèbùù Nùù, le Comité de défense des prisonniers de Saint-Louis, des étudiants de Nouville, de nombreux jeunes des quartiers (Koutio, Vallée-du-Tir, Montravel, Tindu, Pierre-Lenquette) ont sillonné les rues du centre-ville, ont levé tout le long du trajet les couleurs du pays, ont porté fièrement les drapeaux de l'organisation, ont tenu les banderoles clamant *" la libération immédiate de nos camarades incarcérés "*. Des camarades du Nord, des Iles, de Yaté avaient également fait le déplacement depuis leurs communes respectives.

Une logistique de grande envergure avait été déployée pour cette journée particulière. Soulignons l'efficacité avec laquelle les différentes fédérations ont répondu présentes. Grand coup de chapeau à tous nos militants(es), aux personnes venues de loin, aux différentes organisations politiques ou apolitiques. Notamment, une pensée particulière aux enfants des sept détenus qui ont ouvert le long cortège des manifestants avec leurs mères. *" Libérez nos papas "* pouvait-on lire sur leur banderole et scandé par les enfants. Une pensée aussi aux pères de familles détenus à la prison de Nouville dont le président de l'USTKE.

Gérard Jodar s'est dit fier de ses militants, a-t-on entendu au meeting lorsque sa femme a pris le micro. Une autre femme d'un des détenus a pris aussi la parole. On retiendra de son discours l'intention sur laquelle elle va s'attacher à se battre contre cette " justice coloniale ", son profond respect pour le peuple kanak, et la solidarité particulière de l'USTKE dans ces moments difficiles. Hnalaïne Uregei, membre fondateur de l'USTKE au côté de son grand frère, LKU, a signalé que *" même en Chine, en Iran, ou en Palestine, ces pays où la guerre et la dictature sévissent, on n'a jamais emprisonné des syndicalistes… "*. L'USTKE peut se sentir affaiblie car il lui manque des dirigeants, certes mais au fond des choses, " l'organisation syndicale sort renforcée par cette mobilisation de masse ", a-t-il dit.

De cette *" mobilisation grandiose, pacifique et populaire. L'USTKE, tous les militants et les femmes ont été à la hauteur de ce qu'on leur a demandé "*, a soulevé Marie-Pierre Goyetche, 2ème vice-présidente de l'USTKE. *" Arrêtez cette répression systématique policière et judiciaire "*, a-t-elle rappelé. *" On n'acceptera plus cela "*, a-t-elle conclu.

Faut-il rappeler que nous avons arpenté les rues de la ville blanche pour défendre nos droits de grève, nos droits syndicaux et enfin nous condamnons la criminalisation de nos actions syndicales. Nous n'hésiterons pas à y redescendre s'il le faut ! (cf. p 8-9) ■

Transport Aérien

Un éclairage sur le Jeudi 28 Mai

Il était nécessaire que l'on recoupe les questions qui nous sont parvenues au sein de la rédaction afin d'avoir un éclairage sur ce qui s'est passé.

Comment se sont déroulés les affrontements aux alentours du tarmac ?

Près de 400 camarades étaient présents le 28 Mai dernier à Magenta : 200 personnes environs sur le tarmac et le même nombre sur le parking faisant face à l'aérodrome dès 4 heures du matin. Gérard Jodar était sur le tarmac avec les autres militants. Un représentant de l'Etat était venu voir les responsables de l'USTKE vers 6 heures. Une rencontre a failli se tenir mais, encore une fois, elle a échoué car le président d'Aircal était injoignable bien que William Hiage était prêt à venir à la rencontre. Gérard Jodar a été prévenu de la situation, il leur avait dit d'attendre encore une demi-heure. Mais semble-t-il, il n'a pas été entendu. L'assaut des forces de l'ordre est intervenu un peu avant 7 heures du matin. Les camarades ont été délogés du tarmac alors que certains ont pu pénétrer dans les avions, et ils y sont restés pour se réfugier. Il y avait trois avions au sol dont deux ATR 72 et un Dornier (aéronef). Asphyxiés par les tirs de grenades lacrymogènes, les militants ont couru jusqu'au parking où plusieurs voitures y étaient garées. Ces tirs ont éparpillé les camarades de chaque côté : d'une part sur la route menant à la plage de Magenta, et d'autre part vers le rond-point menant au village de Magenta (cité de la SIC). Certains n'ont pu rejoindre le parking mais ont dû se replier jusqu'au fond de la piste d'attérissage. Ils ont pu sortir de là avec l'aide des camarades aux abords des grillages entourant l'aérodrome.

Les affrontements ont duré jusqu'à 10 heures, heure à laquelle tous les militants ont été appelés à rejoindre la Vallée-du-Tir. Le secteur était bouclé par la police municipale qui a dévié la circulation vers les autres voies (Porte-de-Fer, Magenta Ouémo). Pour répondre aux tirs, les militants ont balancé ceux qu'ils pouvaient (branches, pierres). Mais rien de bien méchant comparé à leur arsenal ! A un moment de repli sur les hauteurs du quartier de la Sic, au Village de Magenta, l'un de nos camarades a été passé à tabac par un policier. Au passage, notre militant a vu le lobe de son oreille enlevé.

Concernant la partie où les camarades ont dû se réfugier dans les avions, cela s'est passé tellement vite que certains criaient sur le tarmac : " *Il faut monter dans les avions, il faut y aller* ". Parmi eux, bien sûr, ceux qui sont à présent au Camp Est, ils sont montés dans les avions sans savoir les conséquences d'un tel acte ! Il n'y avait aucun avion qui démarrait ou quoi que ce soit donc aucun avion qui allait décoller. Ils étaient tous bien au sol. Alors leur chef d'inculpation sur l'entrave à la circulation du fameux aéronef ne tient pas debout. De toute manière, ce que souhaitait l'USTKE depuis le début du conflit, c'était de reprendre les négociations avec le DG d'Aircal, Mr Hiage William (voir photos p. 16).

Quels sont les chefs d'inculpations ?

Au départ, les camarades ont été accusés d'avoir gênés la circulation d'un aéronef, d'avoir commis des dégradations diverses, et d'avoir fabriqué un engin explosif (entrave à la circulation d'un aéronef et dégradations de matériels). Le dernier chef d'inculpation a été retiré car celui-ci était un leurre (deux bombes aérosols vides et attachées avec du scotch!!).

Pour ce qui est des dégradations de matériels, il s'avère que ce sont les forces de l'ordre qui les ont faites durant leurs interventions dans les avions restés sur le tarmac alors que les camarades cherchaient à se réfugier à l'intérieur des appareils vides (portes menant au cockpite...). Mais on nous les fera payer quand même ! Concernant la circulation de l'aéronef, il n'y avait ni pilote, ni passager, et cet appareil ne fonctionnait pas ! Encore une aberration.

Qui est en prison et quelles sont les peines ?

● Les peines de prison ferme avec mandat de dépôt :

- Gérard Jodar, président de l'USTKE (1 an de prison ferme)
- Sagato Uvéakovi, adhérent et militant de la Fédération BTP, représentant syndical (6 mois fermes)
- Sélé Lami, adhérent et militant de la Fédération Commerces et Divers, délégué syndical (6 mois fermes)
- Thierry Gnipate, adhérent et militant de la Fédération BTP, délégué syndical (4 mois fermes).

Ces camarades sont en détention depuis le 29 Juin 2009.

● Les peines de prison ferme avec maintien en détention :

- Michel Safoka, secrétaire général de la Fédération BTP (1 an de prison ferme)
- Julien Vaiagina, 2ème secrétaire général de la Fédération BTP (10 mois ferme)

Ces deux camarades sont en détention depuis le 28 Mai 2009.

● Un an de prison ferme pour Jean-Jacques Ramparany, 1er secrétaire général de la Fédération Fonction Publique. Il est détenu depuis le 22 Juin 2009.

● Dix-huit militants ont été condamnés à 4 mois de prison avec sursis. Ce sont les camarades qui n'avaient pas de casier judiciaire. Un d'entre eux a eu une amende de 1000 frs sur 50 jours.

Pourquoi Gérard Jodar a pris plus que les autres camarades ?

Gérard Jodar était également poursuivi pour l'affaire de Carsud tout comme Michel Safoka. Gérard Jodar a pris plus en tant que président de l'organisation syndicale. Il faut ajouter au un an ferme, trois mois fermes prononcés en septembre 2008 par la cour d'appel pour les affrontements de Carsud. Cette condamnation est devenue effective depuis le 12 mai dernier, après le rejet du pourvoi par la cour de cassation. A terme, la cour d'appel (le dossier de Carsud) avait assorti sa condamnation de 9 mois de sursis. Ce sursis pourrait être révoqué si la condamnation du 29 juin reste définitive, c'est-à-dire si les voies de recours (appel et cassation) sont rejetées par ces cours. Au final, on se retrouve à une peine qui peut s'allonger sur deux ans.

12 mois + 3 mois+ + 9 mois = 24 mois. ■

SANTÉ

Débrayage au Centre Hospitalier Territorial

Désapprouvant le retard sur la mise en route des travaux du Médipôle de Koutio, la section STKE/CHT a débrayé durant une heure, le vendredi 3 juillet dernier. Leur porte parole demande plus de considération en ce qui concerne leurs revendications.

" *Il n'est pas question de revoir nos ambitions* ", a indiqué André Elocie, représentant USTKE au conseil d'administration du CHT, concernant l'avancement des travaux du Médipôle de Koutio. Aux dernières informations soumises à la section du STKE/CHT, les coûts des travaux ne se portaient plus à 37 milliard mais à 46 milliard. " *Mais où va-t-on trouver les 9 milliard restants* ", a rétorqué notre représentant.

Faut-il rappeler que la pause de la première pierre du futur hôpital (regroupant plusieurs centres médicaux spécialisés) a été inaugurée en grande pompe par les membres du gouvernement et plusieurs personnalités en Mars dernier. A ce stade du projet, le coût s'élevait à 37 milliard. Début Juin, Sylvie Robineau, membre du gouvernement en charge du secteur santé a annoncé le montant très élevé des coûts dépassant le coût initial. Donc le personnel du CHT devrait revoir ses ambitions à court terme (nombre de lit, le laboratoire de chimie, le plateau de consultation, les locaux des urgences…).

Des projets avaient été élaborés au préalable avec les médecins, les personnels, les administrateurs du CHT tout en tenant compte du budget initial ce qui devait permettre la réalisation du futur Médipôle mais par contre l'avant-projet n'a pas été adopté. " *Une aberration alors que la pause de la première pierre s'est faite le 30 mars dernier* ", a soulevé Mr Elocie.

Autre problème soulevé par la section, " *l'ingérence de Mme Robineau à signer des protocoles avec des syndicats alors qu'elle ne tenait pas compte de l'avis de Mme Bernut, l'ancienne présidente du Conseil d'Administration du CHT* ", a regretté notre représentant.

Mme Bernut a, par ailleurs, déposé sa démission depuis peu – Une observation que la section explique en partie par l'ingérence de Mme Robineau dans les affaires du CHT. ■

Mobilisation en images

MOBILISATION DE MASSE

Libérez n

nos frères !

Justice
Coloniale
t'aspas ta
Place en
Kanaky
Vive Lusike

FRERES de LUTTE
RHEBU NIV

FEDERATION
STKE BTP

Portrait

Marcel a apporté sa pierre à l'édifice

Tout en réserve et en flegme, Marcel Haiu évoque avec nostalgie la construction du bâtiment de l'organisation syndicale, à laquelle il rend un vibrant hommage aux nombreux ouvriers qui ont apporté leur pierre à l'édifice construite à la Vallée-du-Tir. Il se dit fier d'être aux côtés des grands syndicalistes.

Du haut de son un mètre quatre-vingt dix, le vieux Marcel tente de se rappeler des moments où il a marché sur les échafaudages. Combien de temps a-t-il passé entre les poutres, les cloisons ? Lui-même ne le sait pas, mais il se souvient des moments inoubliables passés à bâtir pour ce en quoi il se battait, entre autre l'égalité pour les siens. Peu expressif dans sa façon d'évoquer les souvenirs, mais il marque un certain entrain à redire cette phrase à chaque moment de la conversation : *" On ne comptait plus les jours où l'on travaillait sur le bâtiment. C'est une grande fierté pour nous "*.

Marcel a fait ses premiers pas dans le mouvement syndical en 1983. L'année suivante, il est embauché à Centribéton. On l'envoie aux Iles-Loyauté ; il travaillera dans cette société jusqu'en 1986. Quatre ans plus tard, les travaux démarrent à la Vallée-du-Tir, le vieux Marcel se rappelle qu'à ce moment-là, il était employé à la Lyonnaise des Eaux, plus précisément chez Dumez, l'une des filiales de cette multinationale. Entre 199O-1993, trois ans s'écoulent, bien évidemment le chantier avance aussi. *" Au début, c'était un dock appartenant à Ballande. On a dû tout refaire, en passant par la salle de formation, le restaurant le Charley, la salle de réunion, les différents bureaux…"* se souvient-il. Il était même courant quelques fois que les stagiaires et les formateurs mettent la main à la patte en participant activement à l'avancée des travaux.

L'un des responsables a indiqué *" qu'immanquablement on allait faire quelque chose, on interrompait les cours pour aider les camarades. On a même coulé une dalle une fois ! "*. Mais ce qui n'empêchait pas les stagiaires de s'imprégner des différentes facettes du militantisme.

Des noms lui sortent de ses souvenirs qui lui paraissent bien si loin... Ceux qui ont participé à la réalisation du siège de l'USTKE : Kawé, Paulo, Willy Mala, Léon - le chef des travaux - Kalépo, les deux frères Tini, Samino, Julien Gouetcha… bien d'autres militants ont mis leur couche à l'édifice. Il s'excuse auprès de ceux qu'il aurait oublié de citer.

Un bâtiment consolidé par les soins des nombreux bénévoles de différents secteurs d'activité qui, sans relâche, ont édifié un toit, plus d'une vingtaine de bureaux dont la moitié est inoccupée, un restaurant, un dock anciennement utilisé pour l'impression, un restaurant, une salle de formation, une grande salle de réunion.

Construit sur deux niveaux, on y trouve aussi deux secrétariats, les bureaux de certaines fédérations car quelques unes n'ont pas encore élu domicile.

Dans l'attente de satisfaire tout le monde, il reste encore des travaux à effectuer à certains endroits, et dans d'autres parties du siège certaines pièces doivent être rénovées. Sous l'œil aguerri du vieux Marcel, il est certain qu'il n'hésitera pas à donner un coup de main s'il le faut. ■

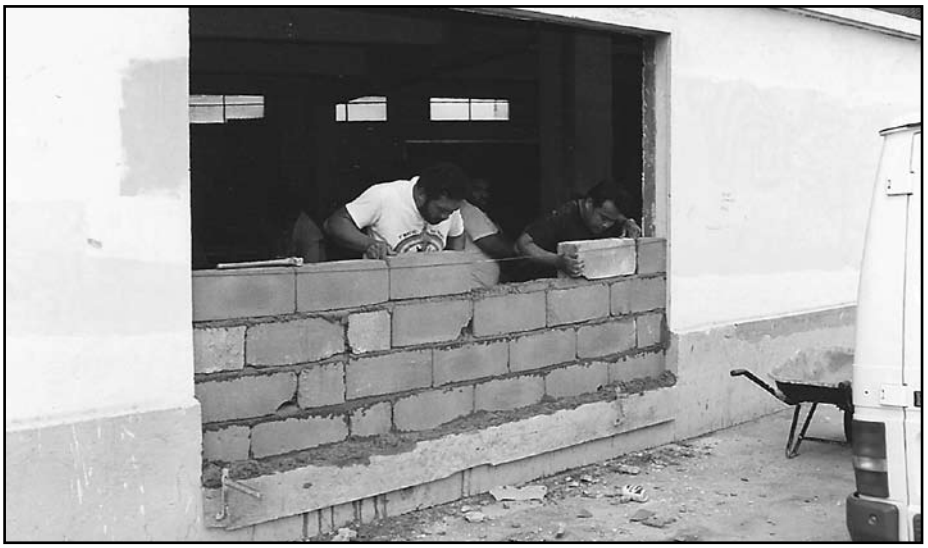

Point de vue

" Entre Pité et Haine ", Jean-Claude Tutugoro revient avec ces quelques lignes, il réussit à jeter quelques phrases sur l'affaiblissement des militants dans une phase où l'organisation qui selon lui a besoin de tous, de toutes, surtout des enfants du pays. Au même moment où l'organisation syndicale sort renforcée de ce combat quotidien qu'elle offre à chaque fois qu'elle peut. Sentiment à vivre devant l'oppresseur, fièvre de désespoir sur un nuage de rêve : " Entre Pitié et Haine " ne laisse pas indifférent ceux qui ont connu ces extrêmes.
Pour nos kamarades kanak, militants de l'USTKE, victimes de la justice coloniale.

Entre pitié et haine

Pour notre lutte de libération
ils ont su franchir les barrières des cultures
bravant les colères de leurs communautés
pour porter haut et fort notre combat.

Devant leurs déterminations
se dresse la barrière de l'autre culture
menaçant les mères déterminées
pour tenter d'affaiblir notre combat.

Face à la balance et le glaive de l'oppresseur
Ces familles meurtries restent fières.
De cette exaspération demeurent aigries
Ces militants, au demeurant paternels.

Justice père de l'Egalité,
que fais-tu?
Politique mère de Liberté,
où es-tu ?
La lutte
serait-elle devenue orpheline ?

La haine remplacera cette incompréhension
parce que l'injustice perdure
Dévoilant les tromperies de l'homme glacé
dans sa logique de conquérant.

La pitié compatissante envers nos combattants
si injustement emprisonnés
rassure et fortifie leurs progénitures :
Soyez fiers de leurs actions !

De la pitié à la haine après ce procès,
de l'amertume de nos entrailles
au renforcement de notre détermination :
Soyons fiers de notre organisation !

Comité Directeur Extraordinaire

Le conflit Aircal débattu

A situation extraordinaire donc réunion extraordinaire, les responsables de l'USTKE se sont retrouvés à la maison des syndicats le vendredi 26 Juin pour débattre du conflit Aircal qui a secoué l'actualité locale.

L'ordre du jour fût essentiellement consacré à la situation conflictuelle qui oppose le syndicat à la direction de la compagnie domestique " Air Calédonie ".

Un sujet soulevé par le président de l'organisation syndicale lors de l'ouverture de la réunion. Une discussion entamée par la suite par le membre fondateur de l'USTKE, LKU qui sur un ton élevé, a souligné l'importance de son point de vue : " *Il fallait lever le conflit d'Aircal* ".

Même si le B.C n'a pas tenu compte de sa position, LKU a rappelé la capacité de l'organisation à mobiliser ses militants sur le terrain et il a insisté sur le manque d'humilité de certains responsables à faire la part des choses. De même, il a appuyé son point de vue sur le fait " *que l'on sort grandi de ce conflit* ". Gérard Jodar, a quant à lui précisé que nous étions dans une position arbitraire par rapport aux condamnations.

Fidéli Malalua, le 1er secrétaire général de la Fédération Industrie, a insisté fortement sur le manque de participation de certaines fédérations, notamment de leurs adhérents sur les grandes mobilisations. Très souvent, on fait appel à leur fédération pour le renfort des piquets.

Alain Trupit, membre du Bureau Confédéral, a surtout rappelé que les positions de l'USTKE, notamment celles prises pour le dossier de Carsud, ont été politisées et elles ont pris une ampleur démesurée. Et maintenant, avec la situation d'Aircal, le contexte est différent. Ce n'est plus celle de 1996. " *L'organisation syndicale a la possibilité de sortir la tête haute de ce conflit* ", a-t-il conclu.

André Elocie, représentant syndical du STKE/CHT, a pour sa part, relevé que l'Etat avait sa part de responsabilité dans cette affaire. Pourquoi un tel acharnement sur le syndicat ? " *La tentative de déstabilisation initiée par des personnes telles que Gaston Hmeun et Marie-Claude Tjibaou qui ont apposé leurs signatures sur la pétition considérant nos actes syndicaux comme inacceptables est triste venant de leur part* ", a noté le même responsable.

Un pseudo collectif citoyen s'est monté à Poindimié contre les agissements du syndicat au moment de la médiatisation du conflit Aircal.

Certains camarades sont allés à leur rencontre afin d'expliquer l'origine du conflit. Il était clair pour nos militants : " *les discussions n'ont pas été à notre hauteur* ", a rapporté un responsable syndical de la côte Est.

Pour conclure, Franck Apock, membre du bureau confédéral a insisté sur le fait qu'il faut lancer un appel à la mobilisation générale dans tout le pays après le verdict prononcé le lundi suivant (le 29 Juin).

Comme à l'accoutumé, les débats ont été clôturés par le président de l'organisation syndicale, rappelant à l'assemblée présente que l'USTKE se devait au plus vite d'exiger les procédures d'appel après le jugement du 29 Juin.

Et par ailleurs, qu'il fallait maintenir la solidarité envers les camarades emprisonnés et leurs familles respectives. ■

TRANSPORT MARITIME

Le ras-le-bol du personnel du Bético 2

Pas de revendications directes mais un ras-le-bol général des conditions de travail du personnel du Bético 2, en début Juillet dernier.

"*Les infrastructures du port ne sont pas adaptées pour le Bético 2. La largeur et la longueur de la rampe du bateau ne sont pas adaptées au quai* ", a indiqué Odile Tidjine, la porte-parole de l'intersyndicale STKE/SOENC.

Cette remarque a été observée lors de la première rotation du bateau à Ouvéa lorsque le Bético 1 est tombée en panne. La rentrée et la sortie des passagers se faisaient par la rampe – garage (voie pour le transport du fret). " *C'est très dangereux non seulement pour les passagers mais aussi pour le personnel naviguant* ", a ajouté notre représentante syndicale. Leur rencontre avec Pierre Bretegnier, président de Promosud - l'actionnaire majoritaire de Sudiles, la société qui gère le Bético 2 - trois jours après leur mouvement d'humeur, a conforté l'intersyndicale dans ses doléances.

Des points essentiels ont été soulevés par les grévistes, en particulier des problèmes liés aux conditions générales d'embarquement et de débarquement des clients. Par exemple, l'embarquement des passagers en partance aux îles ou à l'Iles-des-Pins de Nouméa : le client est obligé de monter à bord du bateau à plus de 50 mètres du lieu d'enregistrement des bagages et des marchandises. " *Quand le personnel fait face au mauvais temps, il arrive que des passagers ne sont pas très conciliants avec nous car il n'y a même pas d'abris pour les recevoir avant l'embarquement !* " s'est insurgée la représentante STKE. Selon la direction, des mines n'ont pas été encore toutes retirées lors du dernier dragage des eaux. Il existe un risque quand à l'accostage des navires devant la Compagnie Maritime des Iles.

Mises à part, les problèmes liés aux infrastructures, le personnel à terre fait face souvent aux personnes en état d'ébriété avancé lors des trajets évènementiels aux Iles (mariage, fête…). Une demande a été faite dans ce sens à la direction afin de palier à ce problème récurrent. Il leur a été recommandé de proposer un responsable de groupe pour ces genres de manifestations drainant plusieurs personnes et un forfait pour des dégradations diverses faites dans le bateau. Mais cette proposition est restée sans résultat apparent.

En tous les cas, toutes ces requêtes ont été fortement exprimées à Pierre Bretegnier. Celui-ci s'est attaché à réorganiser le transport inter-île en relation avec les transporteurs aériens et les collectivités concernées (Province Iles, Province Sud, le gouvernement de la N-C). ■

Arrivée du Laura III

La nouvelle dame est bien arrivée à bon port mais toutefois avec six mois de retard. Le Laura III a accosté le long du quai Jules Ferry, le mercredi 15 juillet aux environs de midi.

Une bonne nouvelle pour les populations des Iles-Loyauté. A son arrivée, une cinquantaine de curieux n'ont pas attendu les formalités douanières spécialement requises lors d'un nouvel appareillage, ils se sont précipités à bord du navire pour une visite express du bâtiment (cabine de couchage, cuisine, salle de bains, salle des machines, cabine de pilotage, les ponts…). " *On peut même jouer au foot sur le bateau tellement qu'il est grand* ", pouvait-on entendre parmi les visiteurs, si bien dit puisque ce bateau mesure 78 mètres de long sur 18 mètres de largeur. Il est uniquement affrété au transport de marchandises vers la province des Iles et vers Vavouto (Voh).

A son bord, le navire peut compter jusqu'à 21 hommes d'équipage. Actuellement, une dizaine d'hommes ont assuré son voyage depuis la Malaisie, lieu où il a été construit sur un chantier naval. Au niveau du tonnage, le maximum requis est de 600 tonnes, soit 96 containers de 20 pieds. Ils seront ajustés sur deux niveaux.

Dès le mois d'Août, le Laura III pourra effectuer ses rotations aux Iles et à Vavouto (1 week-end sur 2, il se rendra aux Iles). ■

Pérou : révolte populaire contre le pillage des ressources naturelles

Depuis plusieurs semaines, des violences secouent le district d'Amazonas, au Nord de l'Amazonie péruvienne. Le conflit oppose les « indigènes » - ainsi nomme-t-on les Amérindiens sur leurs propres terres - au Gouvernement social-démocrate dirigé par Alan Garcia.. En toile de fond, l'autorisation accordée par ce dernier à des compagnies pétrolières d'exploiter les ressources de cette aire écologiquement sensible, au détriment des conditions de vie de la population et de l'environnement.

La violence avec laquelle la répression s'est abattue a surpris les militants les plus aguerris, lorsque le 6 Juin dernier, au lieu-dit la "Courbe du Diable", la police a ouvert le feu sur une foule de quelque 5.000 manifestants indiens Awajun et Wambis qui, afin de protester contre l'exploitation du gaz et du pétrole que recèle leur sous-sol, occupaient pacifiquement une bretelle d'autoroute. Dans les villes voisines de Utcubamba et de Bagua Grande, les forces de l'ordre ont également mené des opérations véritablement militaires, tirant à balles réelles depuis les toits et faisant même usage d'hélicoptères de combat.

Au cours des heurts qui ont suivi, les manifestants ont incendié plusieurs bâtiments publics, ainsi que les permanences locales de l'APRA (socialiste, membre de l'internationale socialiste), parti du président Alan Garcia.

Alors que le décompte des victimes - neuf policiers tués contre plus de cinquante indigènes - fait apparaître sans équivoque l'écrasante responsabilité des forces de l'ordre, plusieurs membres du Gouvernement ont stigmatisé des violences " initiées par les manifestants ".

Selon les officiels, la répression, " conforme à la Constitution ", n'a constitué qu'une " riposte " à une attaque de la foule. " Les vraies victimes ", assure-t-on du côté gouvernemental, sont " les policiers ", qui auraient les premiers " essuyé des coups de feu ". Il est pourtant établi que les manifestants n'étaient armés que de lances traditionnelles. De plus, selon des sources humanitaires, les tirs de la police auraient atteint des enfants âgés de quatre ans. Les porte-parole des révoltés ont de leur côté accusé le président Alan Garcia de " génocide ", et demandé le lancement d'une campagne de solidarité internationale.

La ' loi de la jungle "

Les mouvements sociaux réclament avant tout l'abrogation des décrets pris en application du Traité de libre commerce (TLC) qui lie le Pérou aux USA. Surnommé " loi de la jungle " (ley de la selva), cet ensemble de textes permet à des intérêts privés de prendre possession directe des terres et des ressources qu'elles recèlent, ouvrant la porte à une occupation de type colonial de l'espace amazonien, dont le sous-sol riche en pétrole et en gaz et le bois précieux font l'objet d'intenses convoitises. Déjà, des concessions d'exploitation ont été accordées à des multinationales sur près de 70% de la forêt amazonienne, qui couvre plus de la moitié de la surface du pays.

L'un des bénéficiaires de ces accords, le pétrolier franco-britannique Perenco, s'est récemment illustré en participant, aux côtés de l'armée péruvienne, à une attaque à la canonnière contre un barrage érigé par les Indiens sur le Napo, affluent de l'Amazone. Perenco entendait affirmer ainsi ses droits d'exploitation sur le domaine que lui ont attribué les autorités, baptisé " Lot 67 ", où elle projette d'investir deux milliards de dollars.

Derrière ce numéro d'immatriculation se trouve en réalité un écosystème fragile qui abrite deux peuples n'ayant

jamais eu de contact avec le monde extérieur. L'irruption du personnel de Perenco pourrait être fatale à ces tribus qui, du fait de leur isolement, n'ont pas développé d'immunité aux maladies dont les arrivants pourraient être porteurs. Ciblée depuis plus d'un an par les ONG et les associations d'Indiens de l'Amazone, la société pratique un intense lobbying auprès du Gouvernement péruvien.
Stratégie payante, puisqu'une loi élevant l'activité de Perenco au rang de " nécessité nationale " a été adoptée peu après la visite en avril du dirigeant de la société, le Français François Perrodo.

" La jungle n'est pas à vendre "

La rébellion prend place dans l'histoire longue des luttes des populations amazoniennes qui doivent depuis trois siècles résister à toutes sortes d'incursions agressives : hier celles des chercheurs d'or et des missionnaires, aujourd'hui celles des multinationales et des narco-trafiquants. Les " lois de la jungle " sont depuis une année déjà au centre d'un rapport de force entre le Président Garcia et l'AIDESEP, structure représentative qui rassemble plus de 65 peuples amérindiens. En Août 2008, ces derniers semblaient avoir remporté un avantage décisif avec l'annulation d'une partie de la " loi de la Jungle ". Cette décision s'est heurtée à l'intransigeance de l'exécutif et à la pression des multinationales, déterminées à passer en force. Malgré la répression et les stratégies d'un gouvernement qui tente de diviser le mouvement en privilégiant certains groupes ethniques aux dépens des autres, le mouvement des Amérindiens, qui représentent plus de la moitié de la population, a pris une ampleur inégalée dans l'histoire péruvienne. La révolte des forêts s'étend désormais aux grandes villes et à la capitale, Lima. Celle-ci fut le 12 Juin dernier le théâtre d'une grande manifestation où, scandant " la jungle n'est pas à vendre ", étudiants et représentants de tribus ont convergé ensemble vers le Parlement, après que celui-ci ait déclaré en catastrophe la suspension de la " loi de la jungle ". Là encore, des brutalités policières ont mis fin à la manifestation. Comme de nombreux États d'Amérique latine et centrale, le Pérou semble connaître un renouveau des luttes sociales. Celles-ci ont la particularité, comme en Bolivie voisine, d'être marquées par l'aspiration des Amérindiens au respect de leur identité et à la maîtrise des ressources de leurs territoires.
Cette révolte signale aussi, comme dans de nombreux endroits du monde, l'épuisement structurel d'une social-démocratie acquise aux intérêts économiques dominants et devenue l'ennemie des plus faibles. ■

Geoffroy Géraud http ://www.temoignages.re/massacre...

La république du Pérou est situé à l'Ouest de l'Amérique du Sud. Entouré par l'Equateur, la Colombie, le Brésil, la Bolivie, le Chili et l'Océan Pacifique. Il est le 3 ème pays du sous-continent de par sa superficie : 1 285 220 km2. En Juillet 2008 : 29, 1 millions d'habitants ont été recencés. Lima, une vaste aire urbaine de plus de 8 millions d'habitants, est la capitale et la plus grande ville du pays. Le système politique actuel repose sur la Constitution de 1993. Depuis 2002, le Pérou a été divisé en 24 régions et un important processus de décentralisation a été mis en place. La principale langue parlée est l'espagnol, suivie du quechua et de l'aymara. Le Pérou est membre de l'Organisation de Coopération Economique Asie Pacifique (APEC) et de la Communauté Andine des Nations(CAN). Le nuevo sol (nouveau sol) est la monnaie nationale péruvienne depuis 1991, en remplacement de l'inti.

Actualité régionale

PAPOUASIE NOUVELLE-GUINÉE

Les attaques continuent non loin de la mine d'or américaine de Freeport

Jayapura - Après des embuscades qui ont fait trois morts le week-end du 11 Juillet, les affrontements et accrochages ont continué le 13 Juillet près du site d'exploitation de la mine d'or et de cuivre américaine de Freeport Mac-Moran, en Papouasie occidentale (partie oueste de l'Ile de Nouvelle-Guinée).

Au moins trois personnes, dont deux ressortissants australiens, ont trouvé la mort à la suite d'embuscades tendues par des tireurs non identifiés. Alors que le gouvernement indonésien avait rapide attribué ces attaques au mouvement séparatiste de libération pro-mélanésien OPM, cette organisation, dès le dimanche 12 Juillet, a démenti catégoriquement toute implication. Cette mine, située en territoire indonésien, bénéfice d'ordinaire d'un important dispositif de surveillance paramilitaire. Des membres des forces de police indonésienne dans cette province ont été blessés par balles, toujours dans le cadre d'embuscades dans un contexte de guérilla. Lors d'échanges nourris entre policiers et snipers embusqués, qui semblent s'installer dans un rythem quasit-quotidien, deux agents d'une brigade mobile ont été blessés, dont un gravement, alors qu'ils effectuaient une patrouille dans cette zone.

La société américaine Freeport, qui exploite ce site, a obtenu des autorités locales qu'elles mmobilisent un important dispositif de protection policière aux abords et accès à la mine et aux bâtiments administratifs, non loin de la localité de Timika. La société américaine a par ailleurs, donné pour consigne à ses employés de rester chez eux et de ne pas emprunter les voies d'accès au site. La police fédérale australienne a demandé et obtenu des forces de l'ordre indonésiennes l'autorisation de participer à l'enquête qui a été ouverte depuis le début des affrontements. ■